

Compte-rendu Commission Locale des Usagers 21 octobre 2014

I) ACCUEIL / INTRODUCTION

M. ROUAS accueille les participants et les remercie de leur présence à la réunion de la commission des usagers. Il souligne la présence de M. MUNOS de l'Unité Territoriale d'Itinéraire du Canal de la Marne au Rhin Est de la Direction Territoriale du Nord-Est et précise qu'en réponse à la demande des membres de la CLU une présence d'un représentant de la DT voisine à chaque commission est actée, et par réciprocité un représentant de la DT Strasbourg participera aux réunions de la CLU Nord-Est.

II) ACTIONS ET SERVICES SUR L'INFRASTRUCTURE ET RETOUR SUR EVENEMENTS

M. ROUAS fait le point sur l'accident du Plan Incliné de St Louis Arzviller du 10 juillet 2014. Il indique que la réparation liée à la rupture d'un essieu a généré une avarie majeure sur la structure métallique du bac. Il précise qu'il n'y a aucun lien entre cet incident et celui survenu en 2013. Les premières expertises rendues permettent de confirmer que la structure du bac est réparable, à un budget acceptable et donc que VNF fera procéder aux réparations au plus vite. Toutefois, des expertises complémentaires sont en cours, notamment sur les rails, bogies, câbles et génie civil. Tant que ces expertises ne seront pas rendues, il n'est pas possible de définir la totalité des réparations à entreprendre et donc impossible à ce stade d'annoncer une date de réouverture à la navigation de l'ouvrage.

Il ajoute que les priorités pour VNF restent la sécurité des agents et des usagers ainsi que la fiabilité de l'ouvrage.

Suite à une intervention de M. PEETERS, M. ESBELIN indique que sans attendre les conclusions de toutes les expertises, le service a anticipé les procédures de réparations de la structure métallique afin d'optimiser les délais de commande de la réparation. Il précise par ailleurs que le plan de maintenance de l'ouvrage sera renforcé.

M. LEPINE demande pourquoi le bac était plein au moment de l'intervention.

M. ROUAS répond que les mainteneurs ont assuré l'équilibre des masses pour effectuer l'intervention avec le chariot-bac dégagé du génie-civil. L'intervention avec le bac plein avait déjà été effectuée auparavant.

M. ZORN souhaite connaître le planning pour 2015. M. ROUAS rappelle que VNF n'est pas en mesure de répondre à cette interrogation, la date de réparation du chariot sera communiquée en novembre mais la remise en service ne sera pas effectuée avant le rendu de toutes les analyses et les travaux supplémentaires éventuels. Il indique toutefois que quelque soient les scénarios à venir, une réouverture n'est pas envisageable au début de la saison touristique 2015.

M. ZORN intervient pour rappeler que l'année 2014 a été une année difficile et que les usagers s'inquiètent pour l'année 2015. De plus, il s'interroge sur les indemnisations et le rapport du BEATT qui n'est toujours pas remis.

M. KISTLER indique que les dossiers d'indemnisations d'un montant inférieur à 30 000€, relevant d'une instruction locale au niveau de la DT Strasbourg sont en cours de paiement. Tous les autres dossiers nécessitent une validation par le CGEFI (Contrôleur Général Financiers) qui analyse les dossiers. Il précise que tout a été mis en œuvre pour traiter le plus rapidement possible ces demandes, notamment sur le plan budgétaire, puisqu'un arbitrage a été mené pour dégager les ressources nécessaires pour faire face aux demandes d'indemnisations, au détriment d'autres opérations d'investissements prévues.

M. ROUAS souligne que le rapport du BEATT n'a toujours pas été remis. Il explique que pour l'accident de 2014, les indemnisations, calculées sur la perte d'exploitation, seront traitées par l'assureur.

M. ESBELIN enchaîne par la présentation des divers travaux réalisés sur les voies de la DT Strasbourg en 2014, ainsi que les dragages effectués et prévus en 2015, et par la même les actions en matière de service aux usagers. (cf présentation jointe).

M. BOSTIN demande le mouillage réel sur le Canal de la Sarre, afin de déterminer si son bateau pourrait emprunter cette voie comme croisière alternative au passage du Plan Incliné. Cette demande fait l'objet d'une analyse plus détaillée par l'UT Canal de la Sarre.

M. THIEBAUT indique que les couronnements de bajoyers sont en très mauvais état sur le Canal de la Sarre entre l'écluse 2 et 15. Les angles devenus tranchants deviennent dangereux. Il ajoute que des bollards supplémentaires seraient à mettre en place sur le même itinéraire.

M. ESBELIN enregistre la requête qui sera étudiée avec l'UT Canal de la Sarre.


III) EVOLUTION DES TRAFICS 1ER SEMESTRE 2014

M. KISTLER présente l'impact de l'accident du Plan Incliné sur le trafic de plaisance et marchandise (cf présentation jointe). Puis il complète avec la présentation des résultats des autres voies.

Concernant les trafics sur l'III à Strasbourg, M. SCHAICH précise que si le nombre de passages de bateaux à l'écluse de la Petite France a diminué, la fréquentation des bateaux de Batorama, en nombre de passagers, est constante. Ceci étant le fruit d'une optimisation du taux de remplissage des bateaux.

IV) ETUDES ET ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT

M. KISTLER présente :

- l'avancement de la démarche des Assises des Chargeurs du Bassin du Rhin, dont les éléments sont repris sur le site internet dédié : <http://acbr-vnf.net/>
- l'étude du schéma d'aménagement et de promotion du Canal de la Sarre, dont la réunion de rendu de la 2^{ème} phase se tiendra le 31 octobre,
- l'étude de pertinence économique du transport de conteneurs sur le Canal de la Marne au Rhin, sous maîtrise d'ouvrage Port Autonome de Strasbourg, avec le cofinancement de la Région Alsace et VNF,
- le projet de transport de colis lourds sur le Canal du Rhône au Rhin Branche Sud,
- l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un système logistique urbain mutualisé à l'échelle du territoire de la CUS et de sa région,
- les résultats de l'enquête « Baromètre de satisfaction des usagers »,
- l'application mobile pour smartphone POGO, mise en service en juillet 2014 par VNF, 
- VELI (Voyages En Ligne), consistant à la dématérialisation des déclarations de chargement des transports de marchandises,
- l'outil de cartographie en ligne sur le site internet de VNF permettant aux usagers d'obtenir des informations sur le réseau et les services.

V) SCHEMA DIRECTEUR D'EXPLOITATION - HORAIRES DE NAVIGATION 2015

M. DUFOUR indique qu'il n'y aura pas de changement sur les horaires pour l'année 2015 mais qu'en 2016 il sera nécessaire de réduire à 9 heures la durée d'ouverture sur le Canal de la Sarre. Il ajoute qu'une consultation des usagers sera entreprise prochainement pour un arbitrage au printemps 2015.

VI) CHOMAGES

M. ESBELIN présente les propositions de dates de chômage sur le réseau Freycinet de la DT pour 2016 et 2017, après avoir procédé au rappel des interruptions programmées pour 2015.

M. ZORN demande si pour 2015, le chômage programmé sur le Canal de la Marne au Rhin au 3 novembre, pourrait être repoussé au 12 novembre (de façon identique au Canal de la Sarre) afin de permettre aux bateaux un retour à leur base en fin de saison.

M. ESBELIN répond que cette requête sera examinée en liaison avec l'UT Canal de la Marne au Rhin.

VII) REVISION DES RPP

Mme RENARD rappelle l'entrée en vigueur des nouveaux RPP et précise qu'ils sont téléchargeables sur le site internet de VNF.

L'ordre du jour étant épuisé, M. ROUAS remercie les participants et lève la séance.